



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Assainissement des bâtiments: augmentation des subventions

L'Etat de Vaud renforce son soutien à la réalisation de rénovations énergétiques performantes

L'Etat de Vaud renforce son programme de subventions pour les rénovations et l'amélioration énergétique des bâtiments existants. Des montants supplémentaires sont ainsi accordés pour le remplacement des fenêtres, l'amélioration de l'isolation et le remplacement des chauffages électriques. Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB ® Plus) sera désormais également subventionné. Une information à tous les propriétaires d'une maison individuelle construite avant 1990 sera prochainement envoyée.

Le domaine du bâtiment englutit près de la moitié de toute l'énergie consommée en Suisse et il constitue un potentiel d'économies très important. Afin d'encourager les propriétaires vaudois à entreprendre des travaux de rénovation énergétiques performants, l'Etat de Vaud renforce ses subventions pour l'année 2016. Cette action s'inscrit dans le cadre du programme « 100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique »

Des montants plus importants sont ainsi prévus pour le remplacement des fenêtres, l'isolation des bâtiments et le remplacement des chauffages électriques. A titre d'exemple, les aides pour le remplacement des fenêtres passent de + 40fr/m² à + 120fr/m² par rapport à la subvention nationale du Programme Bâtiments et un nouveau bonus est introduit en cas de rénovation globale du bâtiment, équivalent à un doublement de la subvention nationale.

A ces aides financières s'ajoute une nouvelle subvention encourageant les propriétaires immobiliers à effectuer un audit énergétique de leur bien sous la forme d'un CECB ® Plus. Cet examen constitue une aide précieuse à la décision lors d'un projet de rénovation.

Afin d'informer largement sur les possibilités de subventionnement des travaux de rénovation énergétique, un courrier sera prochainement envoyé à tous les propriétaires vaudois de maisons individuelles construites avant 1990. Des informations et des conseils seront aussi dispensés tout au long de l'année sur le stand énergie de l'Etat de Vaud. Animée par des spécialistes du domaine, la structure sera présente au salon Habitat-Jardin, du 12 au 20 mars à Lausanne, au Comptoir du Nord vaudois, du 1er au 10 avril à Yverdon-les-Bains, au Festival de la Terre, du 10 au 12 juin à Lausanne, à l'Expo de Cossonay, du 15 au 23 octobre, et au Comptoir broyard, du 4 au 13 novembre à Payerne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08/03/2016

Renseignements complémentaires : DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14 ; Laurent Balsiger, directeur de l'énergie, Direction générale de l'environnement, 021 316 95 50

Détails du programme de subventions 2016 sur : www.vd.ch/subventions-energie